

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mardi 21 Juillet 2020 / N° 920

Prix : 20 DA

Entrevue Présidence- presse

TEBBOUNE PRÉCONISE UNE RUPTURE TOTALE AVEC LES ANCIENNES MÉTHODES DE GESTION



Coronavirus en Algérie:
607 nouveaux cas, 349
guérisons et 09 décès
en Algérie ces
dernières 24 heures

**Lutte anti-Covid
en Algérie :**

**Le Dr Lyes
Merabet parle
de plus de 50
décès et 3000
cas parmi le
personnel médical**

BAC et BEM 2020 :

**Des mesures
préventives
pour lutter
contre le Covid-19**

**Enseignement
supérieur :**

**599 maîtres de
conférences
classe A promus
au grade
de Professeur**

MDN

**Chanegriha
préside la
cérémonie de
remise du Prix
de l'ANP pour la
meilleure œuvre
scientifique,
culturelle et
médiatique**

**Rentrée scolaire
2020-2021**

**Elle sera
"exceptionnelle"
du fait de
la covid-19**

**Energies
renouvelables**

**Chitour :
« la transition
énergétique
requiert
la conjugaison
des efforts
de tous**

**Mise en œuvre
du plan de relance
de l'économie
nationale.**

**Tebboune
affirme que
les capacités
financières
sont
suffisantes**

Entrevue Présidence- presse

Tebboune préconise une rupture totale avec les anciennes méthodes de gestion

En préconisant une rupture totale avec les méthodes révolues de gestion des affaires de l'Etat, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune aura tracé la voie du changement, un choix qu'il a toujours défendu pour édifier un Etat fort s'appuyant sur une économie loin de la politique de rente et totalement indépendante des hydrocarbures. Il a affirmé, dimanche soir lors de son entrevue avec la presse, que l'objectif auquel il œuvrait était "le salut de la patrie", assurant que "les choses progressaient bien" en dépit des tentatives de certains "de semer la zizanie et d'affaiblir le pays". "L'objectif de l'Algérie Nouvelle est le salut de la patrie, qui est un devoir national et un droit pour tous les Algériens, et tout un chacun est le bienvenu pour contribuer à sortir de la situation que vit le pays et mettre fin à la mentalité de l'exclusion pour la simple raison d'un changement dans le poste de responsabilité", a déclaré le Président Tebboune, soutenant que la voie est ouverte à toutes les compétences nationales. Soulignant sa volonté de "rétablir la cohésion entre le peuple algérien", le président Tebboune a plaidé pour "une rupture définitive entre le passé et le présent en vue de construire un avenir qui soit le prolongement du présent". À ce propos, il a assuré que "les choses progressaient bien" en dépit de "certaines personnes, qui en raison de leur manque de foi et de nationalisme, tentent de semer la zizanie et d'affaiblir le pays". De tels agissements ne sauraient entamer notre volonté surtout face à l'optimisme affiché par les citoyens, notamment des quartiers populaires de tout le pays", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le chef de l'Etat a indiqué que le changement structurel du nouvel Etat passait par "une nouvelle Constitution qui tire les enseignements de toutes les précédentes pour être consensuelle et pérenne", mettant en avant l'impératif de parvenir à des lois garantissant la moralisation de la vie politique et économique" et à des décisions économiques institutionnelles transparentes et pérennes permettant aux citoyens de contrôler les deniers publics. Réitérant l'existence d'une forte volonté politique pour le changement, le Président de la République a fait remarquer que celle-ci nécessitait pour sa réussite "le soutien des citoyens". Il a rappelé, dans ce sens, avoir été le candidat de la société civile et des jeunes en refusant de postuler sous l'étiquette d'un quelconque parti politique parce qu'il voulait être "le président de tous les Algériens". Pour le chef de l'Etat, la société civile a un rôle axial dans la prise en charge des problèmes quotidiens du citoyen et le mouvement associatif "est le cœur battant" de la société, d'où la désignation d'un Conseiller spécial, a-t-il fait savoir. Le Président Tebboune a expliqué que l'Etat qu'il œuvre à édifier, "partant de son appartenance Novembriste", était "un Etat fort qui consacre la justice et préserve les droits des faibles. Un Etat social garantissant l'égalité des chances, combattant la pauvreté et veillant à la répartition équitable du revenu national". Estimant que les disparités sociales sont une bombe à retardement menaçant l'unité nationale, le Président Tebboune a mis l'accent sur l'impérative lutte contre toutes les formes de corruption portant atteinte au pays et au citoyen à la fois, à leur tête la corruption qui "affecte directement le citoyen, victime de chantage pour un droit", faisant état de plusieurs cas de corruption dont les auteurs ont été sanctionnés.

Le chef de l'Etat a assuré que "les médecins sont sous l'entière protection de l'Etat algérien et du peuple algérien". A cet effet, il a mis en garde que toute agression contre le personnel médical, qu'elle soit physique ou verbale, exposera son ou ses auteurs à des peines sévères "oscillant entre 5 et 10 ans de prison ferme".

À ce propos, il a exhorté les citoyens à dénoncer tout dérapage et à défendre leurs



droits dans le cadre de la loi. Evoquant l'importance de séparer l'argent du pouvoir, il a estimé que l'argent sale donne lieu à des "institutions faibles". "La concurrence doit être sur la base des idées, de la crédibilité et de l'intégrité en laissant le choix au citoyen", dit M. Tebboune. Pour le président de la République l'édification de la nouvelle Algérie, "par les bras" de tous ses enfants passe par la volonté politique, le nationalisme et sans exclusion aucune", soulignant les compétences de la nouvelle génération, fruit de 110 universités et Ecoles supérieures. Il a plaidé, dans ce sens, pour que la voie soit ouverte aux 200.000 diplômés annuellement "de s'engager dans la vie politique et de constituer une nouvelle génération d'entrepreneurs afin de donner un nouveau souffle aux instances élues et à l'économie".

Evoquant la situation sanitaire du pays, le Président Tebboune a annoncé le durcissement des sanctions contre les auteurs d'agressions sur les staffs médicaux à travers "une loi rigoureuse" qui sera promulguée la semaine prochaine visant la protection des corps médical et paramédical ainsi que les fonctionnaires des hôpitaux. "En tant que personne, que citoyen et président, ça me peine que des médecins et des infirmiers, qui n'ont pas vu leurs enfants depuis quatre mois, soient victimes d'agressions", a déclaré le Président de la République en qualifiant ces personnels de "véritables moudjahidines". Le chef de l'Etat a assuré que "les médecins sont sous l'entière protection de l'Etat algérien et du peuple algérien". A cet effet, il a mis en garde que toute agression contre le personnel médical, qu'elle soit physique ou verbale, exposera son ou ses auteurs à des peines sévères "oscillant entre 5 et 10 ans de prison ferme". Par ailleurs, le chef de l'Etat a fustigé le retard accusé dans le versement de la prime exceptionnelle décidée par l'Etat au profit des professionnels de la santé en indemnité contre les dangers du Coronavirus (covid-19). D'autre part, le Président de la République a réitéré que "l'Etat prendra en charge, à travers des indemnisations, les petits commerçants et artisans touchés par la pandémie Covid-19". Evoquant l'Aid El Adha, le Président de la République a expliqué que "le sacrifice est une sunna, mais le risque sanitaire n'est pas à écarter nous ne pouvons être permissif face à la mise en danger de la santé du citoyen", appelant l'ensemble des citoyens à faire preuve de patience, de sagesse et de vigilance pour sortir de cette situation. En réponse à une question sur la personnalité qu'il a choisi pour discuter des questions de la mémoire avec la partie française, représentée sur décision du président français par l'historien Benjamin Stora, le chef de l'Etat a annoncé la désignation du Conseiller auprès de la Présidence de la République, chargé des Archives nationales et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, précisant que cette décision a été signifiée à la

partie française. Le Président Tebboune a indiqué, dans ce sens, avoir évoqué avec le Président français la question de la mémoire "le plus normalement qu'il soit" et que "les choses sont claires et sans crispation aucune". Au volet économique, le Président de la République a réaffirmé la disponibilité des capacités financières permettant la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale. Assurant que l'essentiel est dans la gestion, le chef de l'Etat a cité, en outre, quelques 25 milliards de dollars de recettes d'hydrocarbures auxquels s'ajoutent 25 milliards de dollars de revenus du secteur de l'agriculture. Il a annoncé, dans ce sens, des changements au plan économique visant à mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures et à construire une nouvelle économie basée sur la création de richesses, la compétitivité et l'innovation. "Les changements économiques seront officiellement annoncés durant la réunion d'août et nous entamerons leur mise en œuvre directement", a-t-il ajouté.

« La majorité des citoyens ne demande pas la fortune mais simplement la préservation de leur dignité ».

Concernant la durée que prendrait la concrétisation de ces réformes, le président de la République a indiqué qu'elles pourraient être finies durant le présent mandat comme elles pourraient être parachevées par le prochain président "sauf si le citoyen exprime autre volonté". Ces questions "fondamentales et décisives pour la nation ne devraient pas être liées à une personne", a-t-il ajouté. Le Président Tebboune a exprimé le vœu de voir le Plan de relance de l'économie nationale, qui sera annoncé lors de la réunion prévue les 16 et 17 août prochain, "faire l'objet d'une unanimité ou du moins une quasi-unanimité". Ce plan consacrera une nouvelle vision de l'économie nationale, longtemps basée sur la rente pétrolière et le commerce, reposant sur l'industrie et la création de nouvelles richesses alternatives, a expliqué M. Tebboune, relevant, dans ce cadre, que l'objectif escompté était la réduction à 20% de la contribution du secteur des hydrocarbures à l'économie nationale entre la fin de l'année en cours et 2021. La nouvelle vision est axée également sur l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et sur un rôle central des petites et moyennes entreprises, ainsi que des micro-entreprises et des startups, qui sont génératrices d'emplois d'une part et à la portée des porteurs de projets d'autre part. Dans cette nouvelle approche, le secteur des hydrocarbures constituera "un support supplémentaire" pour l'économie nationale, en créant de la valeur ajoutée, a détaillé le Président de la République rappelant l'arrêt de l'importation des carburants définitivement à partir de 2021. Parallèlement, le produit national sera développé et l'activité agricole et l'exploitation des ressources

minières seront élargies. Ces changements économiques concrétiseront, par ailleurs, la volonté des Algériens à changer le mode de gestion du pays, exprimée le 22 février 2019, a poursuivi le Président Tebboune. Ces réformes économiques interviendront parallèlement à des changements structurels sur le plan politique visant la moralisation de la vie publique et le renforcement du contrôle des citoyens de la gestion et des deniers publics afin d'aboutir à des décisions institutionnelles transparentes et non individuelles, et par conséquent pérennes, a soutenu le président de la République. Evoquant l'impérative révision des lois régissant l'économie nationale en vue d'assainir le climat économique et opérer une rupture avec les pratiques, le président de la République a rappelé que certains avaient tiré profit des lacunes juridiques, notamment en matière de marchés publics et de transfert de fonds vers l'étranger. Réitérant l'importance de la lutte contre toutes les formes de corruption, il a estimé que "la petite corruption n'était pas moins dangereuse que la grande corruption, voire même plus préjudiciable au citoyen". Sur un autre chapitre, le président Tebboune a insisté sur l'importance de préserver le caractère social de l'Etat en veillant à "la répartition équitable du revenu national entre tous les citoyens" estimant que les disparités sociales pouvaient être "une bombe à retardement". Il a mis en avant, dans ce contexte, l'impératif d'accorder aux zones d'ombre leur part en matière d'opportunités de développement et d'égalité de chances, assurant que "La majorité des citoyens ne demande pas la fortune mais simplement la préservation de leur dignité". Dans le même contexte, le président de la République a mis en avant le rôle majeur du secteur du Bâtiment dans la concrétisation de cette vision, au plan social à travers l'amélioration des conditions de vie du citoyen et au plan économique à travers la relance de la roue du développement, en ce sens que la réalisation d'un projet de logements nécessite plus de 45 matières. À une question sur les parties étrangères pouvant contribuer à la mise en œuvre du nouveau plan économique, le Chef de l'Etat a affirmé qu'il existait plusieurs pays amis économiquement solides qui pourraient accompagner les Algériens dans l'exécution de la nouvelle stratégie économique. Cependant, M. Tebboune a tenu à réitérer son refus catégorique de recourir à l'endettement extérieur ou au financement non conventionnel, ceci, a-t-il dit, n'empêche pas la participation de pays amis à des projets économiques en Algérie. Concernant les mégas projets auxquels aspire l'Algérie, le Président de la République a cité l'extension du réseau ferroviaire en direction de pays africains, mettant en avant le rôle de ce projet dans le développement socio-économique des zones limitrophes et l'accélération de la complémentarité économique interafricaine.

Lutte anti-Covid en Algérie : Le Dr Lyes Merabet parle de plus de 50 décès et 3000 cas parmi le personnel médical

Plus de 50 décès et près de 3000 infectés : le personnel médical algérien a payé un lourd tribut dans la lutte contre la pandémie de coronavirus. Ces chiffres ont été fournis hier par le Dr Lyes Merabet président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP). « Nous avons dépassé les 2 600 cas de personnels infectés annoncés le 17 juillet par le directeur général de la Prévention au ministère de la santé, Dr Djamel Fourar », affirme Dr Lyes Merabet, qui évalue à « environ 3.000 le nombre de cas » de coronavirus parmi le personnel soignant. Ces cas contaminés sont à différents niveaux : des cas légers, d'autres qui nécessitent une hospitalisation et il y a aussi des cas qui sont plus compliqués parmi lesquels on déplore des décès. « Je pense que nous sommes à plus de 50 décès parmi les professionnels de la santé, tous corps confondus. Hier dimanche 19 juillet, nous avons perdu deux collègues médecins. L'un dans le secteur public à Ghardaïa et le second dans le secteur privé aux Eucalyptus (Alger). Depuis une semaine, presque quotidiennement des morts parmi les professionnels de la santé », signale-t-il. Le 8 juillet, le Dr Merabet faisait état de 40 décès du Covid-19 parmi le personnel soignant. Dr Merabet avance comme facteur « essentiel » de ces décès l'importante charge virale au sein des services Covid des hôpitaux. « Cette charge virale est plus importante qu'ailleurs. Elle est alimentée de manière régulière à travers les flux de malades qui arrivent. Ces professionnels de la santé y sont exposés directement », explique-t-il. Devant cette situation et la durée dans le temps de l'épidémie, des accidents peuvent survenir à travers des actes d'inattention de la part des personnels soignants. Ils sont dès lors susceptibles d'être contaminés. Une situation que Dr



Merabet explique par la fatigue et l'épuisement physique et mental de ces personnels en première ligne dans la lutte anti-Covid depuis fin février. Pour remédier un tant soit peu à cette situation et épargner les professionnels de la santé, Dr Lyes Merabet insiste sur le respect des mesures barrières. « La solution définitive se trouve dans le respect des mesures préventives. Tant

qu'on n'est pas en mesure de casser la chaîne de transmission du virus et de ralentir les flux des malades, les professionnels de la santé vont continuer à travailler sous pression », prévient-il. Cet état de fait s'il vient à perdurer, signale Dr Merabet, entraînera inévitablement une surconsommation des moyens de protection et aussi des traitements. Le retentissement n'en sera

que plus préjudiciable sur le corps médical déjà éprouvé psychologiquement et physiquement, ajoute Dr Merabet. Il rappelle la demande du SNPSP de classer la Covid « comme maladie professionnelle » et indemniser les malades et les familles des praticiens de la santé décédés des suites des complications de cette maladie. Pour faire face à la pression dans les hôpitaux, Dr

Merabet appelle à « mutualiser de la manière la plus efficace les moyens humains et matériels » des différents établissements sanitaires. Aussi préconise-t-il d'organiser au mieux « un circuit de prise en charge en prenant en charge les cas légers à domicile pour ne pas encombrer encore plus les hôpitaux ».

M.M

BAC et BEM 2020 :

Des mesures préventives pour lutter contre le Covid-19

Le déroulement des examens du BAC et du BEM de cette année 2020 pose un réel problème aux autorités à cause de la situation épidémique du Coronavirus. Le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place une série de mesures préventives pour assurer le bon déroulement de ces épreuves. Le ministère de l'Éducation nationale avait arrêté le 15 juin dernier les dates des examens du Bac et du BEM pour l'année scolaire 2019-2020. Pour l'examen du BAC, la date est fixée du 13 au 17 septembre prochain. Quant à l'examen du BEM, il se déroulera du 07 au 09 septembre 2020. À la lumière de cette décision, le Ministère de l'Éducation a annoncé une série de mesures préventives qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus en Algérie. Pour assurer la bonne application de ces mesures, le Ministère a augmenté l'effectif au niveau des centres d'examens où 9 membres ont été rajoutés : 4 au niveau du secrétariat chargés de mettre en œuvre les me-

asures sanitaires mentionnées dans le protocole de santé, 4 au niveau des services de désinfection et enfin un adjoint travaillant pour le chef de chaque centre pour s'occuper de l'aspect préventif. Il a également été décidé d'accompagner chaque centre d'examen d'un médecin. Le Ministère de l'Éducation Nationale a adressé une correspondance à ses services au niveau des wilayas et des régions pour entamer officiellement l'application du protocole de santé qui va exceptionnellement accompagner le déroulement des deux épreuves cette année. Pour rappel, le Ministère de l'Éducation, Mohamed Ouadjaout, a fait part des grandes lignes de ce protocole sans fournir de détails quant aux mesures pratiques qu'il contient. Le Ministère de l'Éducation explique que ces mesures ont été mises en place pour assurer le bon déroulement des épreuves en respectant les gestes barrières pour lutter contre la propagation de la pandémie, ces mesures s'inscrivent dans l'arrêté n°69 du 21 mars der-

nier dont les lois énumèrent les conditions du déroulement des deux épreuves. Elles précisent les mesures qu'il faut entreprendre avant le début des épreuves, à sa-

voir le nettoyage de toutes les salles avant l'ouverture des portes, la stérilisation de tout le matériel pédagogique mis à la disposition des candidats, la fermeture des

salles non utilisées et l'utilisation de repères pour orienter le parcours des candidats dans le respect de l'éloignement social.

Ali .O





Chanegriha préside la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé hier au Cercle National de l'Armée à Béni-Messous (Alger) la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique au titre de l'année 2020, dans sa neuvième édition. "La cérémonie s'est tenue en présence du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et le commandant de la Gendarmerie nationale, le commandant de la 1ère Région militaire, les chefs de départements, les directeurs centraux, les chefs de

services centraux du ministère de la défense nationale, ainsi que les membres de la Commission du Prix de l'Armée nationale populaire, et ceux des jurys, dont des professeurs militaires et civils, aux côtés des Chefs des structures dont relèvent les lauréats. Le chef d'Etat-major de l'ANP a ouvert la cérémonie par une allocution, à travers laquelle il a adressé "ses vives félicitations aux lauréats, valorisant par la même occasion l'évolution qu'a connue le Prix de l'ANP depuis sa création, une évolution qui s'illustre à travers la parfaite organisation et l'exploitation optimisée des savoir-faire et des talents". "L'évolution que connaît le

Prix de l'ANP, depuis sa création à travers la parfaite organisation et l'exploitation optimisée des savoir-faire et des talents, a fait de celui-ci un espace vaste et dynamique qui incite les personnels de l'ANP à concourir dans le domaine de la recherche scientifique et de la quête inlassable de l'excellence et du développement de soi, ce qui se manifeste à travers le nombre grandissant de participants, de consécutions et récompenses réservés aux lauréats", a affirmé le général de Corps d'Armée. Ainsi,

"le prix a acquis la qualité d'une tradition militaire bien ancrée dans notre institution, une coutume qui revêt la grande importance conférée à toute œuvre puisée du savoir et de la science, à même d'apporter une valeur ajoutée à l'Armée nationale populaire, du progrès et de l'épanouissement à notre pays». Dans ce contexte, a-t-il poursuivi, "je tiens aussi

bien à valoriser la raison d'être de ce Prix qu'à féliciter les lauréats de cette année et les remercier pour tous les efforts consentis afin de le remporter. Ces lauréats méritent, en cette honorable occasion, toute l'estime et la gratification pour ce qu'ils ont pu réaliser, pour eux-mêmes et pour la science et le savoir au sein de l'ANP". Par la même occasion, le chef d'Etat-major de l'ANP a "appelé l'ensemble des personnels à fournir davantage d'efforts et de labeur dévoués, à même de réaliser les objectifs escomptés qui priorisent la sécurité, la stabilité et l'unité de l'Algérie «comme je saisis cette agréable occasion, encore une fois, pour vous inviter et à travers vous l'ensemble des personnels, à fournir davantage d'efforts et de dur labeur afin d'atteindre les objectifs escomptés qui priorisent la sécurité, la stabilité et l'unité de l'Algérie. "Tel est notre devoir sacré, dicté par les valeurs de dévouement au message de nos

valeurs Chouhada et au serment solennel que nous avons prêté devant Allah, et devant la patrie et le peuple, afin de sauvegarder la sécurité de l'Algérie, sa stabilité et son unité territoriale et populaire, un serment qui constitue notre responsabilité à tous, et qui exige de nous de la cohérence, de la cohésion et l'unité de tous les enfants de la patrie, dévoués et alignés derrière la même cause, pour que l'Algérie demeure pionnière, forte et omnipotente dans son environnement immédiat, régional et international", a fait savoir le chef d'Etat-major de l'ANP. Pour sa part, le directeur de la Communication, de l'information et de l'orientation de l'Etat-Major de l'ANP a passé en revue les grandes étapes du parcours du Prix, depuis sa création en 2012. Il a été procédé, par la suite, à l'annonce des noms des lauréats des différentes spécialités, à savoir "les sciences militaires, médicales, technologiques, humaines, les sciences de l'information et de la communication, ainsi que les travaux artistiques". La général de Corps d'Armée a procédé, ensuite, à la remise des attestations et des récompenses financières aux lauréats. La neuvième édition du Prix a enregistré le couronnement de quinze (15) travaux individuels et collectifs, à savoir "trois (3) dans les sciences militaires, six (6) dans les sciences technologiques, un (1) dans les sciences médicales, un (1) dans les sciences humaines et sociales, un (1) dans les sciences de l'information et de la communication, et trois (3) œuvres artistiques". La cérémonie a pris fin par la prise d'une photo souvenir réunissant Monsieur le général de Corps d'Armée, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, et les lauréats".

A.S

Mines

Arkab appelle à insuffler une nouvelle dynamique au secteur

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a appelé à insuffler une nouvelle dynamique à son secteur confronté au défi de contribuer de manière substantielle à la diversification de l'économie nationale et à l'augmentation des revenus du pays en devises. "Nous sommes mis au défi de promouvoir et de mettre en œuvre une véritable politique nationale de développement de ce secteur prometteur, selon une vision dynamique et qui intègre ses différents segments : recherche et exploration, exploitation et valorisation", a indiqué M. Arkab dans un message adressé au personnel du secteur des Mines. Dans ce sens, le ministre a souligné que les projets de développement inscrits à l'indicatif du plan d'action sectoriel étaient de nature à dynamiser le processus de recherches et d'exploration, à élever la productivité des gisements en difficulté et à lancer de manière effective les grands chantiers de transformation et de valorisation. Rappelant que le plan d'action du gouvernement place le secteur des Mines au cœur du processus de relance de l'économie nationale et de sa diversification en raison de ses activités à haute valeur ajoutée et à fort potentiel d'emploi, M. Arkab a mis en exergue la nécessité de prendre la mesure des enjeux et des challenges posés à ce secteur. Il s'agit de contribuer de "manière substantielle" à la diversification de l'économie nationale, renforcer les conditions d'une valorisation "optimale et durable" du potentiel minier national, consolider la position financière externe du pays par les exportations, soutenir l'inté-

gration nationale par la réduction des importations en substances et produits et miniers, et créer de l'emploi. "Dans cette direction, nous travaillerons ensemble à insuffler une nouvelle dynamique au secteur, à corriger ses inefficiences par des instruments de gestion modernes et efficaces, à élever sa productivité et à encourager l'investissement, en mettant en place un cadre approprié. Nous travaillerons aussi à améliorer les niveaux de formation et de qualification des compétences activant dans le secteur", a-t-il soutenu. Concrètement, les axes de travail dans le secteur des Mines portent sur la mise à niveau de la réglementation en vigueur afin d'améliorer la gestion des activités minières, la bonne conduite des programmes d'exploration et d'études des potentialités minières, la concrétisation des grands projets en maturation, la diversification des sources de financement des activités minières ainsi que l'encouragement de toutes formes de partenariats technologiques pour l'exploration, a précisé le ministre. "Pour réussir, notre action doit être portée par le capital humain du secteur et par notre ingénierie collective. Aussi, la mobilisation de nos managers, de nos techniciens et, d'une manière générale de tous nos travailleurs, est cruciale", a insisté M. Arkab appelant chacun du personnel du secteur à l'accompagner dans cette "noble et stratégique" mission et de s'engager totalement pour conjurer les efforts et mener à bien les programmes tracés dans le plan d'action sectoriel.

T.M

Energies renouvelables Chitour : « la transition énergétique requiert la conjugaison des efforts de tous »

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour a affirmé lundi à Alger que la transition énergétique et l'affranchissement de la dépendance aux hydrocarbures ne sauraient se réaliser sans la conjugaison des efforts de tous, institutions et individus. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de signature de huit conventions entre l'université algérienne et nombre de filières industrielles pour la création de pôles technologiques, M. Chitour a précisé que l'ambition de la transition énergétique commence

avant tout par l'économie de l'énergie au niveau des ménages, soulignant la nécessité d'un consensus et d'une prise de conscience collective pour aller vers les énergies renouvelables (énergie solaire et éolienne...) en vue de se libérer progressivement de la dépendance aux ressources conventionnelles (fossiles). En ce qui concerne les projets liés à la transition énergétique, le ministre a fait état d'une étude en cours sur les moyens les plus efficaces à même d'atteindre cet objectif, en s'orientant vers l'utilisation des énergies renouvelables.

Rentrée scolaire 2020-2021 Elle sera "exceptionnelle" du fait de la covid-19

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a affirmé hier à Alger que la prochaine rentrée scolaire serait "exceptionnelle", en raison de la pandémie de la covid-19, faisant savoir que 14 wilayas connaîtront "une forte pression" en termes de scolarisation des élèves, malgré les projets inscrits et en cours de réalisation. Lors d'une rencontre avec le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, M. Ouadjaout a précisé que la prochaine rentrée scolaire allait être "exceptionnelle", en raison de l'incidence de la pandémie du nouveau coronavirus, rappelant l'engagement du Gouvernement à la réunion de conditions de scolarisation "convenables" au profit des élèves. Lors de cette réunion consacrée à la prochaine rentrée scolaire, le ministre de l'Education nationale a fait remarquer que 14 wilayas connaîtront une forte pression en termes de scolarisation, et ce, a-t-il poursuivi, "en dépit des projets inscrits et en cours de réalisation». Pour M. Ouadjaout, cette rencontre "permettrait d'anticiper les éventuelles complications, notamment dans les régions souff-

rant d'une surcharge des classes pouvant impacter négativement la scolarité des élèves». Afin d'atténuer cette pression, quelque 686 nouveaux établissements d'éducation pour les trois paliers d'enseignement devraient être réceptionnés, en sus de 1052 structures parascolaires incluant des cantines, salles de sports et unités de dépistage (UDS), a souligné le ministre, assurant qu'"il est possible de relever ces défis accentués par la pandémie du nouveau coronavirus». Pour sa part, M. Nasri a confié que quelques projets ayant trait aux structures éducatives avaient accusé "un certain retard" à cause de la crise sanitaire que traverse l'Algérie, faisant savoir, à ce propos, que son département avait prévu un programme pour rattraper ce retard. La réalisation de 686 établissements scolaires a certes été programmée, toutefois, et compte tenu de la pandémie covid-19, nous étions contraints de définir les priorités et les besoins du secteur de l'Education, pour lesquels tous les efforts seront déployés afin d'assurer une bonne rentrée scolaire «en toute fluidité».

Mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale. Tebboune affirme que les capacités financières sont suffisantes

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé, dimanche soir, la disponibilité des capacités financières permettant la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale. "Les 60 milliards de dollars de réserves de change sont suffisants pour une relance, sachant que d'autres pays sont contraints d'emprunter quelques milliards auprès des institutions internationales", a déclaré le Président Tebboune lors de son entrevue avec des médias nationaux, diffusée sur la Télévision et la Radio publiques. Assurant que l'essentiel est dans la gestion, le chef de l'Etat a cité, en outre, quelques 25 milliards de dollars de recettes d'hydrocarbures auxquels s'ajoutent 25 milliards de dollars de revenus du secteur de l'agriculture. Il a annoncé, dans ce sens, des changements au plan économique visant à mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures et à construire une nouvelle économie basée sur la création de richesses, la compétitivité et l'innovation. "Les changements économiques seront officiellement annoncés durant la réunion d'août et nous entamerons leur mise en œuvre directement", a-t-il ajouté. Concernant la durée que prendrait la concrétisation de ces réformes, le président de la République a indiqué qu'elles pourraient être finies durant le présent mandat comme elles pourraient être achevées par le prochain président "sauf si le citoyen exprime autre volonté". Ces questions "fondamentales et décisives pour la nation ne devraient pas être liées à une personne". Le Président Tebboune a exprimé le vœu de voir le Plan de relance de l'économie nationale, qui sera annoncé lors de la réunion prévue les 16 et 17 août prochain, "faire l'objet d'une unanimité ou du moins une quasi-unanimité".

La contribution des hydrocarbures à l'économie nationale réduit à 20% d'ici 2021

Ce plan consacrera une nouvelle vision de l'économie nationale, longtemps basée sur la rente pétrolière et le commerce, reposant sur l'industrie et la création de nouvelles richesses alternatives, a expliqué M. Tebboune relevant, dans ce cadre, que l'objectif escompté était la réduction à 20% de la contribution du secteur des hydrocarbures à l'économie nationale entre la fin de l'année en cours et 2021. La nouvelle vision est axée également sur l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et sur un rôle central des petites et moyennes entreprises, ainsi que des micro-entreprises et des startups, qui sont génératrices d'emplois d'une part et à la portée des porteurs de projets d'autre part. Dans cette nouvelle approche, le secteur des hydrocarbures constituera "un support supplémentaire" pour l'économie nationale, en créant de la valeur ajoutée, a détaillé le Président de la République rappelant l'arrêt de l'importation des carburants définitivement à partir de 2021. Parallèlement, le

produit national sera développé et l'activité agricole et l'exploitation des ressources minières seront élargies. Ces changements économiques concrétiseront, par ailleurs, la volonté des Algériens à changer le mode de gestion du pays, exprimée le 22 février 2019, a poursuivi



le Président Tebboune. Ces réformes économiques interviendront parallèlement à des changements structurels sur le plan politique visant la moralisation de la vie publique et le renforcement du contrôle des citoyens de la gestion et des deniers publics afin d'aboutir à des décisions institutionnelles transparentes et non individuelles, et par conséquent pérennes, a soutenu le président de la République.

La législation régissant l'économie révisée

Evoquant l'impérative révision des lois régissant l'économie nationale en vue d'assainir le climat économique et opérer une rupture avec les pratiques, le président de la République a rappelé que certains avaient tiré profit des lacunes juridiques, notamment en matière de marchés publics et de transfert de fonds vers l'étranger. Réitérant l'importance de la lutte contre toutes les formes de corruption, il a estimé que "la petite corruption n'était pas moins dangereuse que la grande corruption, voire même plus préjudiciable au citoyen". Par ailleurs, le président Tebboune a insisté sur l'importance de préserver le caractère social de l'Etat en veillant à "la répartition équitable du revenu national entre tous les citoyens" estimant que les disparités sociales pouvaient être "une bombe à retardement". Il a mis en avant, dans ce contexte, l'impératif d'accorder aux zones d'ombre leur

part en matière d'opportunités de développement et d'égalité de chances, assurant que "La majorité des citoyens ne demande pas la fortune mais simplement la préservation de leur dignité". Dans le même contexte, le président de la République a mis en avant le rôle

Denrées alimentaires :

Les acteurs économiques appelés au respect des règles d'hygiène



Le ministère du Commerce a appelé dimanche dans un communiqué l'ensemble des acteurs économiques à l'obligation de respecter les règles d'hygiène et de salubrité des denrées alimentaires destinées à la consommation, particulièrement celles qui sont rapidement altérables. Le ministère du Commerce a rappelé aux acteurs économiques intervenant dans l'activité de production, d'importation, de stockage, de transport, de distribution (gros et détail) des denrées alimentaires notamment celles qui sont rapidement altérables, sont tenus de respecter les mesures d'hygiène et d'innocuité tout au long des étapes de mise à la consommation «Les denrées alimentaires périssables, notamment, le lait et dérivés, les viandes rouges et blanches et leurs dérivés, les produits de la pêche, les œufs et ovoproduits, doivent être obligatoirement transportés, sous froid, dans des véhicules aménagés à cet effet». À ce titre, le ministère a invité les acteurs économiques au respect des conditions d'hygiène et de salubrité et des températures de conservation requises, des denrées qui doivent être "stockées, entreposées ou exposées en vue de la vente dans des enceintes frigorifiques". Soulignant que ces mesures concernent également les boissons de toute nature (boissons gazeuses, jus, eaux embouteillées) qui ne doivent nullement être exposées au soleil lors du stockage, du transport ou de la mise en vente, le ministère du Commerce a exigé que les véhicules affectés pour leur transport doivent obligatoirement être dotés d'aménagements ou de matériel adéquat (bâche de protection) nécessaires pour éviter tout risque d'altération. Le ministère du Commerce a fait savoir, en outre, que le non respect de ces mesures entraîne des sanctions pénales conformément aux dispositions de la loi n 09-03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et de la répression des fraudes, modifiée et complétée.

Finance

Personnalisation du système fiscal pour une répartition juste de la charge d'imposition

La personnalisation du système fiscal doit permettre une répartition juste de la charge d'imposition notamment à travers la numérisation en cours de l'administration et l'intégration des activités économiques parallèles, a indiqué lundi à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Intervenant à l'occasion des Assises sur la réforme fiscale organisées par le ministère des Finances, M. Benabderrahmane a fait savoir qu'un système fiscal plus personnalisé, notamment grâce à sa numérisation doit permettre de hisser son niveau d'équité des contribuables concernant la charge d'imposition. "Ces assises doivent permettre de personnaliser le système fiscal et de trouver les outils et méthodes d'améliorer la fiscalité en accord avec les objectifs fixés par les autorités du pays et les exigences des citoyens" a-t-il souligné. Une amélioration qui doit porter, selon lui, sur la question de l'équité fiscale, la diversification juste de la charge fiscale et la redistribution de la richesse nationale de façon équitable. Dans ce cadre, il a rappelé que l'administration fiscale a connu des réformes basées sur une approche globale et simplifiée permettant des améliorations organisationnelles au niveau de l'ensemble des services de l'administration fiscale. Ces réformes ont permis également de répartir les contribuables selon le volume de leurs activités et l'importance de leur contribution fiscale. "Le système fiscal a connu plusieurs avancées concernant la facilitation des procédures, la baisse des niveaux de l'impôt et l'amélioration de la communication avec les contribuables", a-t-il rappelé. Cependant, selon le ministre, des adaptations législatives sont nécessaires afin qu'elles soient en meilleure adéquation avec les exigences économiques et sociétales du pays. Par ailleurs, le ministre a rappelé les chiffres concernant les recettes de la fiscalité ordinaire et pétrolière qui ont augmenté entre 2010 et 2019 de 4.202 milliards da à 5.504 milliards da ce qui correspond à une croissance de 3,44 %. Pour sa part, la fiscalité ordinaire a représenté 1.382 milliard da en 2010 et 2.986 milliards da en 2019 soit une moyenne de croissance de 12,9 %

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Industries minières

L'avant-projet de loi sur les mines prochainement soumis au Gouvernement

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé dimanche que plusieurs réformes seront engagées dans le secteur des mines, à l'instar de la révision de la législation actuelle dans le but de drainer les investissements, ajoutant que l'avant-projet de loi sur les mines sera soumis au Conseil du Gouvernement dans les quelques prochains jours. Invité de la Radio nationale, M. Arkab a dit que la stratégie de relance du secteur des mines reposait sur 4 axes, notamment la révision de la loi régissant l'activité minière pour attirer davantage d'investisseurs locaux et étrangers en vue de permettre au secteur de contribuer à la relance économique et de doter les industries manufacturières en matières premières nécessaires. "Un groupe de travail veille, au niveau du ministère, à élaborer l'avant-projet de loi modifiant la loi minière de 2014 qui sera soumis au Conseil du Gouvernement dans les plus brefs délais", a-t-il ajouté. Quant au 2e axe, il consiste en la révision de la carte minière nationale pour plus de précision dans le recensement des richesses minières dont dispose le pays. Le ministère travaille, dans ce sens, en collaboration avec des compétences nationales à l'intérieur et à l'étranger pour asseoir les fondements nécessaires à la relance du secteur. Le 3e axe porte sur le développement des mines existantes, c'est-à-dire déjà découvertes à travers leur restructuration, organisation et gestion. Il est prévu également la réorganisation des sociétés activant dans le secteur des mines, à travers la création d'une compagnie forte et professionnelle qui comptera des filiales et non un Holding comme c'est le cas actuellement, a poursuivi le ministre. Le 4e et dernier axe concerne la formation de la ressource humaine pour améliorer le niveau des compétences. Le ministre a expliqué, par ailleurs, la faible contribution du secteur minier à l'économie nationale et au PIB par l'éloignement des gouvernements précédents des objectifs fixés durant les années 1970, visant à développer l'exploitation des



ressources minérales souterraines et superficielles, précisant que le Gouvernement s'oriente vers la diversification de l'économie nationale. Répondant à une question sur la richesse minière, M. Arkab a fait état de plus de 1.000 ressources minérales souterraines en Algérie, dont 70 millions tonnes de fer à Ouenza et Boukhadra et 3 milliards de

tonnes à Ghar Djebilat, tandis que les capacités minières en Phosphate s'élèvent à 2,5 milliards de tonnes à Bir El Ater et environs (Tebessa), outre d'autres métaux précieux et non précieux. Le ministre a assuré, dans le même contexte, que la relance des activités minières existantes se déroulera en deux étapes, à savoir à court et à moyen termes,

variant de 3 mois à un an.

Priorité accordée à trois mines durant l'étape actuelle

Par ailleurs, M. Arkab a affirmé que la priorité était accordée à trois mines durant l'étape actuelle, à savoir: la mine de zinc d'Amizour qui devra fournir la matière première au profit des industries algériennes, ainsi que l'exportation de l'excédent de production à l'étranger. Concernant cette mine, le ministre a fait état de la vérification des résultats de l'étude effectuée sur les capacités de production de cette mine dépassant un (1) million tonne/an pour une durée de 20 ans, soulignant que la production sera lancée lors du premier trimestre de 2021. Quant au gisement de Ghar Djebilet, l'un des plus importants gisements, M. Arkab a expliqué que les études ont été finalisées et qu'il entrera en phase d'exploitation, en coopération avec un partenaire étranger, durant le premier trimestre de 2021, en vue de fournir la matière première au profit des usines algériennes. Et d'ajouter: "Nous avons lancé les concertations avec un partenaire chinois et un autre russe qui étaient présents lors de la phase d'études. Le partenariat devra être signé avant la fin de l'année en cours". S'agissant de la mine de phosphate à l'Est du pays, M. Arkab a fait savoir qu'"il s'agit d'un méga projet intégré", affirmant que l'étude préliminaire a été effectuée et que son lancement est prévu pour 2021. Compte tenu de coûts élevés de son exploitation, l'opération d'exploitation sera effectuée sur des étapes afin de bénéficier de chaque étape pour le financement de l'autre. Pour rappel, le secteur des mines est l'un des secteurs sur lesquels compte l'Etat dans le cadre de la stratégie de diversification de l'économie nationale et de réduction de la facture d'importation. Pour ce faire, il a été procédé à la création du ministère des mines qui relevait auparavant du ministère de l'Industrie.

N.I

Finances

Djerad : « la réforme fiscale doit intégrer le principe d'équité, d'efficacité pour répondre aux défis économiques »



Le Premier ministre Abdelaziz Djerad, a indiqué que la réforme fiscale nationale doit intégrer le principe d'équité mais aussi la numérisation et l'efficacité de l'administration concernée afin que l'impôt puisse être en adéquation avec les défis de la nouvelle vision économique du pays. Intervenant à l'occasion des Assises nationales sur la réforme fiscale, le Premier ministre a estimé nécessaire pour l'administration fiscale de prendre en considération le principe d'équité en faisant en sorte que la charge fiscale soit également répartie sur les contribuables comme c'est le cas notamment au niveau de l'impôt sur le

revenu. Ceci, a insisté Djerad, doit passer par la lutte contre l'économie parallèle qui constitue "un préjudice pour la conformité fiscale". Il a noté l'absence de contribution aux recettes fiscales des opérateurs activant dans le circuit parallèle ce qui oblige les opérateurs activant dans la légalité à supporter l'ensemble de la charge fiscale, a fait observer Djerad. Selon le Premier ministre, "Ceci contribue également à réduire l'efficacité des politiques dans le cadre du soutien de l'investissement car cela constitue un obstacle à la bonne marche de l'économie nationale". De plus, le Premier ministre a relevé l'intérêt pour l'administration fiscale de s'appuyer sur une vision basée sur la numérisation des opérations fiscales. Par ailleurs, Djerad a estimé que les défis économiques futurs devant être relevés dans le cadre du nouveau programme économique, "nécessitent d'intégrer dans cette réforme, un système fiscal en accord avec la nouvelle vision économique du pays". Celle-ci, a-t-il expliqué, est basée sur "la promotion des start-ups, de la numérisation et pouvant permettre à notre pays de sortir de sa dépendance aux produits d'extractions et l'intégrer dans la chaîne de valeurs internationales".

Pôle technologique :

Le ministère de l'Industrie et celui de l'Enseignement supérieur signent des protocoles d'accords



Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a supervisé la cérémonie de signature d'accords de protocoles liés au développement des pôles technologiques, indique ce lundi 20 juillet 2020, le ministère de l'Industrie, dans

un communiqué publié sur sa page Facebook. Dans son allocution, le ministre de l'Industrie a affirmé que la création de pôles technologiques dans plusieurs domaines était l'incarnation réelle d'un partenariat significatif entre le monde de l'économie et le monde de la connaissance. « Nous soutenons ces initiatives sérieuses et efficaces qui seront inévitablement ajoutées aux éléments constitutifs d'une nouvelle économie nationale fondée sur le savoir », a précisé le ministre qui a indiqué que les étapes du développement de l'économie avec toutes ses composantes ont démontré la nécessité d'une convergence et d'une coopération entre les mondes de la production et du savoir. M. Ait Ali a souligné la nécessité de développer une économie forte et diversifiée. « Une économie nationale forte, créatrice de richesse et d'emplois ne peut se construire que si elle repose sur la recherche scientifique et l'innovation », a-t-il soutenu. Pour M. Ait Ali, ces accords sont l'un des fruits de la coopération entre les deux secteurs, qui, nous l'espérons, se développera pour répondre aux exigences et aux défis d'un secteur industriel fiable ainsi que d'autres secteurs pour contribuer à la diversification de l'économie nationale.

A.A

Comment motiver son équipe en situation de crise ?

Aujourd'hui, le monde est instable et les périodes de crise se succèdent les unes aux autres et sont des révélateurs pour les entreprises et les managers. La « crise » prend chaque jour un nouveau visage qui laissent les dirigeants souvent démunis.

Face à une concurrence mondialisée et exacerbée, à la nécessité de respecter des standards de production toujours plus exigeants ou à l'arrivée sur le marché de nouveaux entrants qui imposent leurs règles du jeu, aux nouvelles technologies et à une information difficilement contrôlable les managers se demandent comment faire pour rester dans la course. Dans la traversée de ces crises, les dirigeants doivent motiver, voire même remobiliser leurs salariés alors que le contexte économique et social ne s'y prête guère, leur donner confiance, solliciter leur énergie, leur créativité et leur engagement et qu'ils sont fortement influencés par le contexte environnemental.

Alors, comment réaliser cet enjeu ? Il faut donner

– du « Sens », ce qui pour les managers implique la capacité à partager avec leurs équipes une vision ou un projet en leur expliquant ce qu'on attend d'eux, mais aussi pourquoi, au moyen d'une communication la plus simple et transparente possible, – du « Soutien », ce qui revient à fournir les moyens utiles et nécessaires, mais aussi à



encourager l'esprit d'équipe pour favoriser la réussite des salariés encadrés par leurs managers de proximité dans la mise en œuvre de cette vision ou de ce projet, – du « Suivi », car il est indispensable de vérifier à différents moments-clés de la concrétisation de la vision ou du projet que tout se déroule bien comme prévu et au final que les objectifs fixés au démarrage ont bien été atteints.

Cette approche est adaptée pour des situations qu'il est possible de maîtriser. Cependant, l'incertitude, le doute et la déstabilisation s'instaurent dès lors qu'il est question de situations plus graves telles que la réduction des effectifs ou des budgets, la mise en place d'une nouvelle organisation, la cession d'une entreprise ou pire encore sa fermeture. Les managers sont alors sollicités par leurs équipes pour apporter des réponses (réponses dont ils ne disposent

pas toujours...) et les rassurer.

Quelle attitude doivent-ils alors adopter ?

La transparence

Dès lors que des informations fiables ayant fait l'objet de décisions sont disponibles, ils doivent les communiquer à leurs collaborateurs au cours d'une réunion. Cela évitera ainsi tout risque d'affabulation du fait de rumeurs qui circulent, ce qui si l'on n'y prête pas une attention suffisante, aura pour effet désastreux d'accroître encore davantage l'état d'incertitude et de doute dans lequel se trouvent plongés les salariés.

L'écoute, le respect et l'empathie

Globalement c'est tout le marché de la location de matériel qui a progressé et ce depuis plus de 20

ans. Il pesait en 2019, tout type de matériel est désormais présent sur les différents sites : outils de jardinage ou de bricolage, électroménager, matériel de sport... Il est désormais presque possible de tout trouver sur les différents sites et le louer n'importe quel objet entre particuliers. Il faut dire que cette tendance apporte un revenu supplémentaire le loueur et offre des opportunités pour le locataire qui ne sent plus obligé d'acheter son matériel. Ce développement va d'ailleurs dans la droite tendance à l'écologie avec des objets qui ne traînent parfois plus dans les garages et grenier notamment en cas d'utilisation purement ponctuelle.

La personnalité exemplaire

Lorsque que des consignes sont données pour diminuer certaines dépenses telles que celles liées aux déplacements, à l'inscription à des conférences, à des frais ex-

ternes ou à l'achat de fournitures de bureau, les managers doivent être les premiers à les mettre en pratique. Ils n'en seront que plus légitimes à demander aux membres de leurs équipes d'en faire de même.

Les valeurs fédératrices

La culture d'entreprise est essentielle en cas de crise. Elle soude les équipes et les amène à faire front ensemble devant l'incertitude et le péril. Il n'y a rien de pire, en effet, que des équipes qui se désolidarisent ou qui ne partagent plus les mêmes objectifs, les mêmes intérêts ou les mêmes motivations. En ce sens, les valeurs de l'entreprise sont très fédératrices. Tout ce qui est de nature à redonner confiance et à accroître la satisfaction des équipes est bienvenu. Cela leur permet de se remobiliser et de concentrer leurs efforts sur le court terme et le moyen terme autour d'activités ayant du sens dans le cadre de la situation vécue. Rien n'empêchera d'ailleurs de redéfinir de nouveaux objectifs par la suite, l'essentiel étant de canaliser l'attention des équipes afin de faire reculer la morosité ambiante et de relancer la dynamique de groupe. Chaque victoire obtenue, même la plus petite, eu égard à la situation, doit être mise en avant et fêtée en rappelant à chaque fois la contribution de chacun et son niveau d'implication. Montrer les efforts et les sacrifices réalisés constitue une marque de considération et d'estime pour les uns et fournit un puissant levier de motivation pour les autres.

Du dirigeant formé au dirigeant formateur

Les métiers de demain ne seront pas ceux d'aujourd'hui. Depuis trois décennies, nous avons tous fini par le comprendre que nous le voulions ou non ! Et les dirigeants dans la transformation des métiers sont les premiers concernés ! Ils doivent s'informer et sans cesse se tenir au courant des innovations. Ce qui était une utopie hier, devient une réalité le lendemain, ce qui n'était pas concevable apparaît comme par magie. La gestion d'une entreprise n'est pas une chose facile surtout dans les premières années d'une entreprise. Le dirigeant devra alors souvent endosser le rôle d'un DRH et prendre en charge la formation de ses salariés. Gérer les hommes est pour un dirigeant et l'une des tâches primordiales quotidiennes. Le chef d'entreprise, homme souvent multifonctions dans son entreprise, devra se former tout au long de son parcours. S'il doit former intensivement ses salariés à leur arrivée au sein de l'entreprise, le chef d'entreprise ne doit pas cesser d'être dans un processus de formation de ses collaborateurs. Si l'entreprise se développe, il doit ap-

prendre à leurs déléguer certaines tâches pour lesquelles il devra les former.

Se former pour pouvoir former

Le chef d'entreprise est partout et doit tout faire dans l'entreprise. En dehors du cas de recrutement idéal (et souvent difficile à réaliser dans les petites structures), le chef d'entreprise devra la plupart du temps former lui-même ses salariés. Il est donc indispensable que le dirigeant maîtrise une pluralité de fonctions pour pouvoir faire évoluer ses salariés. Or, pour cela, il faut encore posséder la connaissance ou la compétence soi-même...

Créer des fiches de postes : le premier pas vers le processus de formation

Créer des fiches de postes permettra à chaque collaborateur de connaître les attributions de chacun. Cela formalise les relations de travail et entraîne ainsi une amélioration de l'organisation des tâches. Mais ces fiches de postes ont pour vertu également

de permettre aux salariés de faire le point sur leurs compétences et sur les savoir-faire qu'ils souhai-

teraient acquérir pour évoluer. À partir d'un dialogue avec le chef d'entreprise, les salariés défini-

ront les évolutions souhaitables de leurs postes et les besoins en formations associés.



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le bronzage est une méthode de défense naturelle de la peau face aux rayons du soleil. De manière générale une peau bronzée arrêtera bien mieux les UV qu'une peau blanche. Les rayons ultraviolets B (UVB) sont les principaux responsables de l'érythème solaire (coup de soleil), bien qu'ils ne constituent que 2 % des rayons ultraviolets atteignant la surface de la Terre. Ils sont plus énergétiques que les UVA, qui constituent les 98 % restants. Les crèmes solaires servent donc d'écran protecteur surtout pour les UVB, qui sont responsables en grande partie des cancers de la peau, mais aussi pour les UVA, car une exposition sur le long terme est dangereuse elle aussi.

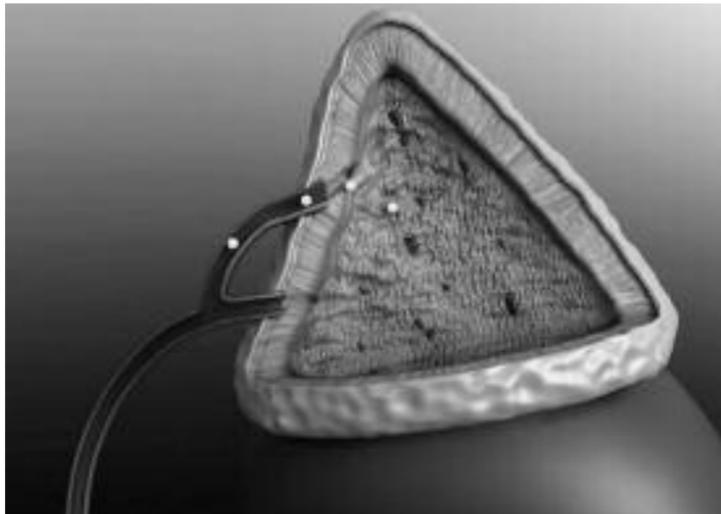
Coup de soleil : des verres pas totalement protecteurs

Les verres absorbent les UVB, et ce d'autant plus qu'ils sont épais et qu'ils contiennent certains oxydes métalliques. Toutefois, ils ne font pas obstacle aux UVA. Se tenir derrière une vitre, en voiture par exemple, offre donc généralement une protection, mais elle n'est pas parfaite. Il reste possible de bronzer un peu, voire d'attraper un coup de soleil bénin à la suite d'une exposition prolongée. Ainsi, la prochaine fois que le soleil fait une apparition et que vous êtes assis dans votre véranda ou près d'une fenêtre, n'ayez pas peur de bronzer à travers la vitre ainsi que des coups de soleil. Mais il est vivement recommandé d'utiliser un écran solaire lorsque vous êtes au soleil.

Peut-on attraper un coup de soleil derrière une vitre ?



Glandes surrénales



Les glandes surrénales appartiennent au système endocrinien.

Fonction des glandes surrénales

Les glandes surrénales sont situées, comme leur nom l'indique, au-dessus des reins. Elles ont pour rôle de sécréter des hormones impliquées dans différents processus. La partie externe de la glande, la cortico-surrénale, sécrète les glucocorticoïdes (cortisone). Ces hormones ont pour rôle, entre autres, de libérer le glucose stocké et donc de vitaliser l'organisme. Les minéralocorticoïdes (aldostérone) assurent l'homéostasie du potassium et du sodium. La glande produit aussi des androgènes (testostérone),

également produits par les gonades. La partie interne des glandes surrénales, la médullo-surrénale quant à elle, sécrète les catécholamines, un groupe d'hormones rassemblant l'adrénaline et la noradrénaline. Ces hormones participent au stress en augmentant la pression artérielle et le rythme cardiaque.

Structure des glandes surrénales

En forme de triangle, les glandes surrénales sont au nombre de deux et pèsent chacune environ 5 grammes. Elles sont composées de deux structures différentes superposées, la médullo-surrénale, au centre et très vascularisée, et la cortico-surrénale qui l'entoure.

Quels sont les bienfaits du psyllium ?

L'action du psyllium et ses bienfaits ciblent principalement la sphère gastro-intestinale, de l'estomac jusqu'au microbiote (flore intestinale). Mais, à travers ses effets bénéfiques sur le transit, il contribue également à réduire le taux de cholestérol et à perdre du poids naturellement.

Soulage les troubles digestifs et intestinaux

Constipation, diarrhée, ballonnements, colites... sont autant de troubles pouvant être soulagés grâce au psyllium blond. D'une manière générale, il est recommandé pour réduire la dyspepsie c'est-à-dire l'ensemble des symptômes dus à des troubles gastro-intestinaux. En formant un gel visqueux dans l'estomac, les graines de psyllium améliorent la forme et la texture des selles et soutient le travail du côlon. En cas de diarrhée, le mucilage des graines est capable d'absorber jusqu'à 40 fois son poids en eau. Il permet ainsi de rendre les selles plus épaisses et volumineuses.

Réduit le taux de cholestérol

Grâce à sa teneur en fibres solubles, le psyllium permet de réduire le taux de cholestérol dans le sang. En diminuant l'absorption des lipides, en absorbant le cholestérol et en l'éliminant via les selles, les fibres sont d'une aide précieuse en

cas d'hypercholestérolémie. Une consommation de psyllium permet de réduire le taux de « mauvais cholestérol » (LDL-cholestérol) et d'augmenter celui du « bon cholestérol » (HDL-cholestérol). Parallèlement, le psyllium agit aussi sur les niveaux de triglycérides, des composés lipidiques étroitement liés au cholestérol.

Aide à perdre du poids

Enfin, le psyllium est un super aliment intéressant si vous souhaitez garder la ligne ou perdre du poids. Comme pour les graines de chia, lorsque ses fibres se transforment en un gel visqueux dans l'estomac, elles favorisent le sentiment de satiété. Le psyllium est donc un coupe-faim naturel, idéal pour éviter les grignotages.



La Nasa négocie de nouvelles places à bord des capsules Soyouz

Pour éviter que, dès cet automne, aucun Américain ne séjourne à bord de la Station spatiale internationale, la Nasa envisagerait d'acheter deux nouvelles places à bord du Soyouz russe. Malgré la mise en service imminente du Crew Dragon de SpaceX, dont le premier vol habité est prévu en mai, la Nasa doit tenir compte d'un nouveau et probable retard du Starliner de Boeing dont le vol d'essai inhabité ne s'est finalement pas aussi bien passé qu'on a pu le croire. Malgré la préparation du premier vol habité du Crew Dragon de SpaceX à destination de la Station spatiale internationale, actuellement prévu en mai 2020, la Nasa est contrainte d'acheter une, voire deux places sur les prochains vols de Soyouz russes. Une situation plutôt surprenante mais qui s'explique par la nécessité de se prémunir d'un nouveau retard dans la mise en service des capsules Crew Dragon et Starliner, et aussi de garantir une présence américaine continue à bord du complexe orbital, ce qu'a confirmé le responsable des affaires publiques au Centre spatial Johnson de la Nasa. Ce que n'a pas dit ce responsable, c'est que la Nasa est très remontée contre Boeing suite aux nombreux dysfonctionnements découverts sur la capsule Starliner, dont de multiples problèmes de logiciels constatés lors du vol d'essai du Starliner, réalisé en décembre 2019. Bien que les responsables de la Nasa et Boeing aient refusé de spéculer sur les conséquences d'un décalage par rapport au calendrier prévu, il est probable que la mise en service commerciale de la capsule soit reportée de plusieurs mois.



La Nasa devra encore attendre

Or, la Nasa a toujours dit qu'elle ne souhaitait pas dépendre d'un seul véhicule spatial exploité commercialement afin d'éviter tout risque de suspension du service de transport d'astronautes. À cette contrainte, s'ajoute le risque que, vers la fin de l'année, aucun astronaute américain ne soit présent à bord du complexe orbital ! En effet, le report de la mise en service du Starliner, s'il devait se confirmer, contraindrait la Nasa à réaménager le calendrier des lancements et le planning des rotations des équipages. D'où cette décision d'acheter de nouvelles places à bord des capsules Soyouz. Le dernier siège à bord d'une capsule Soyouz et déjà acheté sera utilisé en avril par l'astronaute Chris Cassidy.

Airlander 10

L'Airlander 10 est un projet d'aéronef zéro carbone de la société britannique Hybrid Air Vehicles (HAV) qui peut être classé soit comme dirigeable, soit comme un avion. À l'instar du ballon stratosphérique Stratobus de Thales Alenia Space, chaînon manquant entre les drones et les satellites, l'Airlander s'apparente à un avion dirigeable puisqu'il est doté d'un système de propulsion hybride. Initialement conçu pour l'armée américaine, qui le destinait à des missions de surveillance, le projet a été abandonné en 2012 en raison de restrictions budgétaires et d'une certaine vulnérabilité. En 2013, Hybrid Air Vehicles le rachète et le reconvertisse pour des activités civiles, scientifiques et humanitaires. Trois ans plus tard, lors de son deuxième vol de test, l'Airlander 10 se crashe à l'atterrissage sans faire de victime, ni endommager sa structure. En février 2020, la société britannique annonce avoir fait évoluer le design de l'aéronef afin d'améliorer son aérodynamisme, son autonomie et sa charge maximale. Elle annonce aussi qu'il sera mis en service d'ici 2024.

Développer vers un aéronef zéro carbone

Ce nouveau design comporte également un système de propulsion hybride innovant. Dans la configuration de base de l'avion, qui dispose de quatre moteurs à combustion, Airlander 10 produira jusqu'à 75 % de réduction d'émissions de CO₂ par rapport à des avions comparables en termes de distances de franchissement et de passagers transportés. Avec ce système de propulsion hybride, la firme estime pouvoir atteindre les 90 % de réduction. Concrètement, en fonctionnement tout électrique, l'Airlander 10 naviguera à 50 nœuds, avec la possibilité de naviguer jusqu'à 70 nœuds en mode hybride-électrique. Ainsi, sur un trajet de Liverpool à Newcastle (environ 200 km), 90 passagers pourraient voyager point à point en deux heures avec 90 % d'émissions de moins que les autres avions. À terme, la firme ambitionne de passer au tout électrique.

Smartphones

Oppo va concevoir ses propres puces dédiées à l'image ou à l'IA

La marque chinoise de smartphones a débauché des ingénieurs pour mettre en place un groupe de travail chargé de concevoir des processeurs de type SoC, notamment dans le traitement de l'image. Nom de code « Mariana Plan ». Oppo souhaite créer des puces pour smartphones et face à l'ampleur de la tâche, la marque a décidé de baptiser son projet du nom de l'une des régions océaniques les plus profondes au monde. Ce projet a été révélé aux employés de la marque dans une communication faite en interne il y a quelques jours et que le site chinois Cnbeta a pu consulter.

Avec Mariana, pas question pour Oppo de créer des processeurs de calcul et autres puces graphiques. Son intention est en effet de continuer à travailler avec Qualcomm et MediaTek en utilisant leurs puces de calcul, comme le précise l'un des adjoints du CEO d'Oppo, Tony Chen. « Qualcomm et MediaTek ont toujours été et restent des partenaires avec lesquels Oppo entretient de bonnes relations. Nous continuerons à travailler avec eux. Nous souhaitons simplement élargir nos horizons de compétences ». Oppo aimerait concevoir des puces de type SoC (System on Chip), mais dans les domaines du traitement de l'image, de la vidéo voire de l'IA. Des composants qui « viendraient améliorer l'expérience des utilisateurs ». Un peu comme Google le fait dans les Pixel avec sa puce Pixel Visual Core et Neural Core dont la fabrication est assurée par Intel.

B.Meriem

de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours
dans les kiosques

CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au :



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au : monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Souk Ahras: 9 morts et 179 blessés en 24 heures



Neuf (09) personnes ont trouvé la mort et 179 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila avec quatre personnes décédées de la même famille et trois autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur le chemin de wilaya 60, dans la commune d'Ounougha, daïra de Hammam Dhalaa. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 142 opérations de sensibilisation à travers tout le territoire national appelant les citoyens à la nécessité du respect de confinement, ainsi que les règles de la distanciation physique. Les unités de la Protection civile ont également effectué 193 opérations de désinfection générale, a relevé la même source, précisant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où 715 agents, 99 ambulances, 86 engins ont été mobilisés, ainsi que la mise en place de dispositifs de surveillance dans deux sites d'hébergement, destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers les wilayas d'Alger et Illizi. En outre, des plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus pour l'évacuation d'une personne de sexe masculin, âgée de 19 ans, décédée noyée en mer au lieu-dit la Madrague, zone rocheuse, dans la commune et daïra d'Ain Turk, a indiqué la même source, ajoutant que la victime a été évacuée vers l'hôpital local. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis, récoltes et broussailles, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 18 incendies de différents espèces végétales, dont 7 incendies de forêt, 4 incendies de maquis, 6 incendies de broussailles et un incendie de récolte ayant causé des pertes estimées à 10.5 ha de forêts, 10 ha de maquis, 35.5 ha de broussailles, 50 bottes de foin, 745 arbres fruitiers et 80 palmerais. L'intervention rapide des secours de la Protection civile a permis, cependant, de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres espèces végétales.

Souk Ahras:

Deux personnes arrêtées pour agression sur un médecin et un chef de service d'un hôpital

Les services de la police de la deuxième sûreté urbaine de Souk Ahras ont procédé à l'arrestation de deux hommes pour "agression et insulte d'un médecin et un chef de service d'un hôpital du chef-lieu". L'opération a été enclenchée suite à une alerte signalant une agression contre un médecin de garde et un chef de service dans l'hôpital de Souk Ahras selon la même source qui a affirmé que les policiers se sont immédiatement rendus sur les lieux pour appréhender ces deux personnes qui "se trouvaient dans un état d'hystérie". Une fois les procédures légales parachevées, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre de ces deux personnes "pour outrage à un fonctionnaire lors de l'exercice de ses fonctions", indiquant que les mis en cause seront déférés devant le parquet de Souk Ahras. A rappeler que six (6) personnes ont été arrêtées vendredi dernier pour agression d'un infirmier et destruction des équipements d'établissements de santé. Un dossier pénal a été établi à l'encontre de ces individus pour "insulte et agression envers des fonctionnaires lors de l'exercice de leurs fonctions" et "destruction volontaire des biens d'autrui".

Bouira

Une année de prison ferme pour usurpation de fonction et diffusion de fausses informations

Le tribunal de Lakhdaria a condamné avant-hier, un citoyen à une peine d'une année d'emprisonnement ferme, poursuivi pour les chefs d'accusation d'usurpation de fonction et de diffusion de fausses informations qui portent atteinte à l'ordre public. L'accusé colportait par le biais des vidéos qu'il a enregistré de fausses données concernant la situation du Covid 19 dans un hôpital de la ville. Le mis en cause, selon des informations, a eu à commettre la même tromperie, précédemment, pour avoir enregistré et diffusé sur les réseaux sociaux, une autre vidéo, dans laquelle il se présentait comme étant un agent de sécurité dudit hôpital, et décrivait une situation apocalyptique des malades atteints du virus corona. L'auteur originaire de la commune de Kadiria, fut vite repéré par les agents de la cybercriminalité qui ont ouvert une enquête aboutissant à son arrestation pour avoir diffusé de fausses informations mettant dans l'inquiétude l'opinion publique.

Sétif:

Un dealer arrêté à Tighennif

Un individu connu dans le milieu du trafic des stupéfiants a été interpellé. Les services de sécurité, exploitant des renseignements à son sujet, ont mené une descente dans son quartier où habite le mis en cause avoir été placé sous surveillance. En sortant de son domicile, situé à la cité des 402 logements à Tighennif, il a été intercepté par les policiers. Il avait dans ses poches trois sachets contenant des plaquettes de kif. Arrêté en flagrant délit, le suspect a été conduit au commissariat pour les procédures d'usage, avant qu'il ne soit présenté devant la justice.

Médéa

Un troisième terroriste abattu

Un troisième terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la localité de Chaoune, commune de Derrag (wilaya de Médéa) "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération menée, ce matin 16 juillet 2020, dans la localité de Chaoune, commune de Derrag, wilaya de Médéa en 1ère Région militaire, qui s'est soldée par l'élimination de deux (2) terroristes, un détachement de l'ANP a abattu cet après-midi, dans la même zone, un (1) troisième terroriste et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov».

9 bombes de confection artisanale détruites à Aïn Defla, Médéa et Djelfa

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 19 juillet 2020, neuf (09) bombes de confection artisanale, et ce, lors d'opérations distinctes de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla, Médéa et Djelfa en 1ère Région militaire. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans "la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a saisi, près des frontières à Bechar en 3e Région militaire, une grande quantité de kif traité s'éle-

vant à cinq (05) quintaux et 15 kilogrammes, tandis que des Gardes-frontières ont arrêté, à Tlemcen en 2e Région militaire, un (01) narcotrafiquant de nationalité marocaine en possession de quatre (04) kilogrammes de kif traité». Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté, à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, douze (12) individus et saisi quatre (04) groupes électrogènes et dix (10) marteaux piqueurs servant dans les opérations d'orpillage illicite, alors que quatre (04) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen".

Tribunal de Blida :

Trois ans de prison ferme contre l'agresseur de deux médecins au CHU Franz Fanon



Le tribunal correctionnel de Blida a prononcé, hier, une peine de trois ans de prison ferme contre un homme accusé d'avoir agressé deux médecins dans l'exercice de leurs fonctions, au service des urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Franz Fanon. Dans le cadre de la lutte contre la diffusion d'informations portant atteinte à l'ordre public et à la sécurité publique, et de la protection des personnels du corps médical et paramédical et des gestionnaires des établissements sanitaires, et conformément aux procédures de comparaison immédiate, le tribunal correctionnel de Blida a prononcé, selon le même document, une peine de trois ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA, à l'encontre d'un prévenu poursuivi pour les chefs d'accusation de "agression avec violence contre un fonctionnaire dans l'exercice de sa mis-

sion", "tapage dans des lieux publics", et "état d'ébriété manifeste". L'accusé dans cette affaire a causé, hier dimanche, un énorme tapage au service des urgences du CHU Franz Fanon, où il a agressé physiquement le médecin de permanence, et un médecin généraliste, dans son bureau, tout en refusant de se conformer aux injonctions de la force publique ". A noter que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche, lors d'une entrevue accordée à des médias nationaux, un "durcissement", des sanctions contre les agresseurs des staffs médicaux dans les hôpitaux. Assurant qu'il signera "la semaine prochaine un décret présidentiel sous forme de loi qui pénalisera de 5 à 10 ans de prison" les personnes qui agressent physiquement ou verbalement le personnel médical ou paramédical lors de leur services dans les établissements de santé.

Oran :

Arrestation de deux auteurs présumés d'une agression mortelle contre un adolescent à la forêt d'El Menzeh

Deux auteurs présumés d'une agression mortelle contre un jeune adolescent samedi en fin d'après-midi à la forêt récréative d'El Menzeh (Oran) ont été arrêtés, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les deux mis en cause ont été identifiés et appréhendés après consultation de caméras de surveillance installées aux alentours de cet espace boisé, a-t-on in-

diqué de source sécuritaire, soulignant que l'enquête est toujours en cours pour engager une procédure judiciaire. Le jeune B.K s'adonnaient à une séance de sport dans la forêt, lorsqu'il fut inquiété par deux jeunes rôdeurs qui auraient tenté de lui subtiliser son téléphone portable avant de lui asséner un coup de couteau mortel, a-t-on appris auprès d'amis et proches de la victime.

Ligue 2 : USM El-Harrach: Laib : « Les négociations avec Naftal avancent bien »

Le président de l'USM El-Harrach (Ligue 2 algérienne de football) Mohamed Laib, a indiqué lundi que les négociations avec la société nationale Naftal, spécialisée dans la commercialisation et distribution de produits pétroliers, "avancent bien", dans l'objectif de parapher un contrat de partenariat, dont la teneur n'a pas encore été définie. "Nous avons remis tous les documents nécessaires à Naftal, dont les bilans financiers et les statuts. Il y a même une enquête qui a été

faite. Les négociations avancent bien. D'ailleurs, il y aura une réunion des membres de Naftal bientôt pour trancher cette question", a affirmé le premier responsable du club harrachi. Longtemps en butte à des problèmes financiers, l'éventuel accord avec Naftal devrait constituer une bouffée d'oxygène pour la formation banlieusarde, auteur d'une saison catastrophique qui pourrait précipiter le club en division amateur dans le cas où la relégation sera adoptée par les membres de la Fé-

dération algérienne (FAF), dans le cadre de la consultation écrite initiée pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). "Je ne suis pas en mesure de dévoiler plus de détails sur cet éventuel accord. Il s'agira soit d'un simple contrat de sponsoring, ou bien en tant qu'actionnaire majoritaire", a-t-il ajouté. Avant de poursuivre : "Si on parviendrait à sceller l'accord avec Naftal, ce sera une occasion

pour moi de me retirer définitivement du monde du football, je suis fatigué après tant d'années passées dans ce milieu. Je vais me consacrer à ma famille». Par ailleurs, et interrogé sur la récente décision prise par le ministère de la Jeunesse et des Sports de ne pas autoriser la FAF à tenir une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour décider de la suite à donner à cet exercice, Laib estime que l'instance fédérale aurait pu recourir à ses prérogatives. "L'ensemble des clubs professionnels ont

rencontré la président de la Ligue (LFP), la majorité était pour l'arrêt définitif du championnat. La FAF aurait pu éviter ce genre de problème, en décrétant la fin de la saison, selon ce que stipulent ses propres statuts (article 82, ndlr). En ce qui concerne la position de l'USMH, nous sommes avec la proposition de désigner les champions et les promus, mais pas de relégués. Pour le moment, nous n'avons pas encore reçu le formulaire de consultation", a-t-il conclu.

Selon le quotidien sportif lisboète A Bola

Benfica entre en lice pour Slimani

Le Benfica Lisbonne, pensionnaire de la division 1 portugaise de football, serait intéressé par le profil de l'attaquant international algérien Islam Slimani, dont l'option d'achat n'a pas été levée par l'AS Monaco (Ligue 1/France), rapportait hier le quotidien sportif lisboète A Bola. Selon la même source, Jorge Jesus, nommé entraîneur de Benfica vendredi soir, "souhaiterait renforcer son attaque avec le buteur algérien Islam Slimani". Prêté lors de la précédente saison au club monégasque, en provenance de Leicester City (Premier League anglaise), Slimani (32 ans) est convoité également par Lille (France), la formation du nord comptant l'engager pour remplacer Loïc Rémy, parti à Benevento (promu en Série A italienne la saison prochaine). S'ajoute le départ du Nigérien Victor Osimhen vers Naples qui pousserait l'entraîneur lillois Christophe Galtier à vouloir recruter deux renforts offensifs. Pour A Bola, "l'avenir du Fennec prêté par Leicester à Monaco reste flou. Son profil plaît en tout cas au nouveau coach du club lisboète. Les deux hommes se connaissent très bien puisqu'ils ont travaillé ensemble au Sporting Lisbonne", où Slimani avait évolué entre 2013 et 2016 avant de rejoindre Leicester. Slimani (68 sélections, 30 buts) est le meilleur buteur de la sélection algérienne en activité. Depuis qu'il a rejoint l'Europe en 2013, il a porté les couleurs de plusieurs clubs dans quatre pays différents, à savoir le Sporting Lisbonne (Portugal), Leicester City et Newcastle United (Angleterre), Fenerbahçe (Turquie) et l'AS Monaco (France).

Ligue 1 La JS Kabylie veut se doter d'un comité national de supporters représentatif

La JS Kabylie (Ligue 1) a décidé de se doter d'un comité national de supporters représentatif, a-t-on appris du responsable de la cellule de communication de ce club de football, Salem Klari. Ce comité sera composé d'un président, vice-président, secrétaire général et trois membres, a-t-il précisé. Pour concrétiser cette initiative, les supporters ont été invités à "s'organiser au niveau de leurs communes respectives afin d'élire ou

de désigner, avant le 15 août 2020, un représentant", a-t-on précisé dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. Ces représentants prendront part par la suite à une assemblée constitutive. La liste des représentants et la date de l'AG constitutive, qui sera composée de 100 membres maximum, seront portées à la connaissance des concernés par la direction du club "qui se contentera de mettre à la disposition des intéressés une salle pour qu'ils

puissent se réunir", a précisé Klari. "Une commission de candidatures et une commission de recours seront élues ou installées le jour de l'AG et l'élection du comité se déroulera dans la transparence la plus totale et dans le strict respect des textes en vigueur", a-t-on souligné de même source. Une fois le comité national des supporters élu, il aura les prérogatives de créer des sections au niveau des communes, a-t-on précisé.

Ligue 1 : La FAF opte pour une consultation écrite

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé d'opter pour une consultation écrite dès cette semaine des présidents de clubs, a annoncé le membre du Bureau fédéral, Amar Bahloul. L'instance fédérale se tourne vers cette solution car le Ministère de la Jeunesse

et des Sports a refusé d'autoriser l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire. « Nous allons envoyer dès cette semaine des formulaires aux différents clubs professionnels et Ligues, pour se prononcer sur la suite à donner à cette saison », a précisé le dirigeant de la FAF. Amar

Bahloul a ajouté : « Une fois que nous aurons reçu la position des membres de la FAF par rapport à la reprise ou non des championnats, nous allons notifier les résultats par une commission à sa tête un huissier de justice, avant de les soumettre au Bureau fédéral pour adoption ».

Stade d'Oran : Khaldi insiste pour le respect des délais

Les travaux de réalisation du nouveau stade d'Oran de 40.000 places avancent d'une cadence "appréciable" et "très satisfaisante", ont estimé dimanche à Oran, les ministres de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, et de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi. "La cadence des travaux avance d'une manière très appréciable. Il s'agit d'un équipement sportif qui fait la fierté du sport algérien", a déclaré M. Nasri à la presse en marge de sa visite au stade en question. Le ministre s'est, en outre, félicité du règlement de la quasi-totalité des problèmes techniques, financiers et contractuels, "ayant permis justement cette avancée considérable des chantiers du stade" qui abritera, entre autres, les cérémonies d'ouverture et de clôture des jeux méditerranéens prévus dans la capitale de l'Ouest en 2022. Il s'est dit, aussi, "confiant" quant aux capacités du pays d'organiser une épreuve méditerranéenne "de premier ordre", avec à la clé "une bonne moisson de médailles des athlètes algériens". Même son de cloche pour le ministre de la jeunesse et des sports qui a mis en exergue la valeur de cette nouvelle infrastructure relevant d'un

grand complexe sportif en cours de réalisation. "Cet ouvrage vient renforcer le parc des infrastructures sportives algérien, à même d'offrir au pays les opportunités d'organiser à l'avenir des manifestations sportives internationales d'envergure", a-t-il dit. M. Khaldi a néanmoins insisté sur la nécessité de livrer le stade, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 92%, ainsi que les structures complémentaires du complexe sportif (salle OMS, stade d'athlétisme et Centre nautique), dont le taux d'avancement a atteint les 40%, "dans les délais impartis", ajoutant que ces installations "doivent subir des tests en accueillant des compétitions internationales au moins une année avant le rendez-vous méditerranéen". Les deux ministres se sont engagés au passage à régler "tout problème risquant d'entraver la bonne marche des travaux", à l'image de la réalisation de la piste d'athlétisme du stade de football, dont les travaux sont gelés à cause des difficultés rencontrées dans l'importation de la matière première nécessaire de Suisse, en raison des dispositions de prévention contre la propagation de la pandémie de coronavirus. Ce n'est pas le

cas pour le terrain en gazon naturel qui est désormais opérationnel, et dont la qualité a été vantée par les deux ministres. Pour sa part, Salima Souakri, secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, qui a accompagné les deux Ministres dans cette visite de travail et d'inspection à Oran, a assuré que son département, en coordination avec le ministère de la jeunesse et des sports, "mettra tout en œuvre pour assurer aux athlètes algériens la meilleure préparation possible afin de réussir des performances de taille lors de la 19e édition des jeux méditerranéens". Outre le complexe olympique, la délégation ministérielle, en compagnie des autorités locales, s'est enquis de l'avancement des travaux des chantiers du village méditerranéen, situé à quelques kilomètres du complexe olympique. Sur place, des instructions fermes ont été données par les représentants du gouvernement pour accélérer la cadence des travaux de cette importante infrastructure de près de 5.000 lits. Ce site sera le lieu de résidence des athlètes concernés par l'évènement, et devrait être livré en 2021.

Bessa N

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPIL NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Rentrée scolaire 2020-2021 :**Le recours aux listes d'attente pour le recrutement des professeurs autorisé**

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé lundi une correspondance aux directions de l'Éducation des wilayas autorisant le recours aux listes d'attente du concours de recrutement des enseignants organisé au titre de l'année scolaire 2017-2018. Conformément à la correspondance numéro 759, les directions de l'Éducation des wilayas sont appelées, compte tenu de la propagation du coronavirus et ses conséquences négatives, à recourir aux listes d'at-

tente du dernier concours de recrutement des professeurs, organisé en mars 2018, et ce, aux fins d'assurer le cadre pédagogique nécessaire à la scolarisation régulière des élèves lors de la prochaine rentrée scolaire. En vertu de cette instruction, les directions de l'Éducation des wilayas sont tenues donc de « recourir à ces listes afin d'occuper les postes budgétaires dans la limite du besoin pédagogique de toutes les matières d'enseignement », a conclu la même source.

**58e anniversaire de la fête de l'indépendance :****Le Président Tebboune reçoit des messages de vœux de ses homologues tunisien et mauritanien**

A l'occasion du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu de nouveaux messages de vœux émanant des Présidents tunisien Kais Saïed et de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazaouani", précise le communiqué.

CRAAG**Secousse tellurique de 3,2 degrés dans la wilaya de Mila**

Une nouvelle secousse tellurique a été enregistrée, très tôt ce lundi, au niveau de la wilaya de Mila, a indiqué un communiqué du Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG). La secousse de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été localisée à 09 km au sud-est de la localité de Hammala, dans la wilaya de Mila, à 05 h 56, précisait la même source. Rappelons

qu'une secousse de 4,5 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée dans la matinée du vendredi 17 juillet, à 1 km nord de Sidi Merouane, wilaya de Mila. Plusieurs autres répliques ont été enregistrées durant la même journée dans la wilaya. Par ailleurs, les services de la protection civile ont indiqué, vendredi dans un communiqué, qu'aucun dégât n'a été enregistré lors des dernières secousses survenues dans la wilaya de Mila.

935ème réunion du CPS de l'UA**Tous les États membres dont l'Algérie qui ont organisé des élections présidentielles de septembre 2019 juin 2020 félicités**

Le Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine (CPS) a félicité, à l'issue de sa 935ème réunion, les États membres qui ont mené à bien des élections présidentielles et législatives pacifiques de septembre 2019 à juin 2020, dont l'Algérie. Dans un communiqué sanctionnant sa réunion à Addis Abeba, le CPS "félicite tous les États membres qui ont mené à bien des élections présidentielles et législatives pacifiques de septembre 2019 à juin 2020, notamment l'Algérie, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, les Comores, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Togo et la Tunisie". La réunion du CPS, tenue le 9 juillet, a été consacrée aux élections en Afrique pour la période allant de septembre à décembre 2019 et de janvier à juin 2020. Le Conseil a souligné "la contribution significative d'élections crédibles, libres et équitables à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix, ainsi qu'à la promotion, l'approfondissement et la consolidation de la démocratie en Afrique, dans le contexte général de la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 et de la feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique, ainsi que du thème de l'UA pour l'année 2020 : Faire taire les armes : créer des conditions favorables au développement de l'Afrique". Le CPS est l'organe de l'UA chargé de faire exécuter les décisions de l'Union en lien avec la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique.

POINT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19**AU 20 juillet 2020**

Au total dans le monde : 14 508 892 cas confirmés et 606 206 décès.

- Afrique *: 721 879 cas confirmés et 15 148 décès

- Amérique : 3 338 853 cas confirmés et 311 868 décès

- Europe : 7 711 095 cas confirmés et 199 876 décès

- Océanie : 13 489 cas confirmés et 151 décès

- Asie : 3 338 853 cas confirmés et 78 929 décès

Les États-Unis est le pays le plus touché par la pandémie avec 3 773 260 cas confirmés et 140 534 décès.

Suivi par le Brésil avec 2 098 389 cas confirmés et 79 488 décès.

L'Inde est à la 3ème position avec 1 118 043 cas confirmés et 27 497 décès.

Nombre de cas cumulés confirmés, rapporté par continent et par pays :

Afrique: 721 879 cas; le pays notifiant le plus de cas c'est l'Afrique du Sud (364 328), l'Égypte (87 775), le Nigéria (36 663), le Ghana (27 667).

Asie : 3 338 853 cas; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Inde (1 118 043), l'Iran (273 788), le Pakistan (265 083), l'Arabie saoudite (250 920) et la Turquie (219 641). Amérique : 7 711 095 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont les États-Unis (3 773 260), le Brésil (2 098 389), le Pérou (353 590), le Mexique (344 224) et le Chili (330 930).

Europe : 7 711 095 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont la Russie (771 546), le Royaume-Uni (294 792), l'Espagne (260 255), l'Italie (244 434) et l'Allemagne (201 823).

Océanie : 13 489 cas; les cinq pays signalant le plus de cas sont : l'Australie (11 802), la Nouvelle-Zélande (1 204), Guam (319) et les îles Mariannes du Nord (37).

Nombre de décès rapporté par continent et par pays :

Afrique: 15 148 décès; le pays déclarant le plus de décès c'est l'Afrique du Sud (5 033), l'Égypte (4 302), le Nigéria (789) et le Soudan (680).

Asie : 78 929 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont l'Inde (27 497), l'Iran (14 188), le Pakistan (5 599), la Turquie (5 491) et la Chine (4 646).

Amérique : 311 868 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont les États-Unis (140 534), le Brésil (79 488), le Mexique (39 184), le Pérou (13 187) et le Canada (8 852).

Europe : 199 876 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont le Royaume-Uni (45 300), l'Italie (35 045), la France (30 152), l'Espagne (28 420) et la Russie (12 342).

Océanie : 151 morts; les quatre pays déclarant des décès sont l'Australie (122), la Nouvelle-Zélande (22), Guam (5) et les îles Mariannes du Nord (2).

Afrique du nord et pays frontaliers de l'Algérie*:

• Maroc 17 236 cas confirmés et 473 décès ;

• République Arabe Saïraouie 766

cas confirmés et 01 décès ;

• Mauritanie 5 873 cas confirmés et 155 décès ;

• Mali 2 475 cas confirmés 121 décès ;

• Niger 1 104 cas confirmés et 69 décès ;

• Libye 1 866 cas confirmés et 48 décès ;

• Tunisie 1 374 cas confirmés et 50 décès ;

• Égypte 87 775 cas confirmés et 4 302 décès.

EN ALGÉRIE

607 nouveaux cas ont été confirmés COVID-19 biologiquement à la PCR dont 09 décès.

225 rétablis

Il est à noter que l'âge moyen des décès est de 62,5 et que l'ensemble de ces derniers présentent au moins une ou plusieurs pathologies chroniques (le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires...).

Au total, 23 691 cas cumulés dont 1087 décès ont été confirmés COVID-19

16.276 rétablis.

Les analyses des prélèvements à l'infection au coronavirus COVID-19 sont actuellement confirmées ou infirmées par les laboratoires de diagnostics cités comme suit :

• Laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie à Alger ;

• Laboratoire central de l'EHS El Hadi Flici à Alger ;

• Laboratoire d'immunologie de CHU Beni Messous à Alger ;

• Annexe IPA Oran ;

• Annexe IPA Constantine ;

• Annexe IPA M'Sila ;

• Laboratoire Central EPH Ouar-gla ;

• Université de Tizi-Ouzou ;

• Laboratoire central Centre lutte Contre le Cancer Batna ;

• Laboratoire m SADELAOUD Batna ;

• Centre de lutte Contre le Cancer (C.L.C.C) Bechar ;

• CHU Annaba ;

• CHU Sétif ;

• Faculté de médecine de Bejaia en collaboration avec CHU de Bejaia ;

• Laboratoire central de l'EPH de Thénia Boumerdes

• Laboratoire d'hygiène Tipaza

• Laboratoire d'Analyse EL MED-JED El Oued ;

• Service de microbiologie CHU Constantine

• Laboratoire central du CHU Tlemcen

Sources :

• Rapports de situation sur les nouveaux coronavirus (2019-nCoV) -

Organisation mondiale de la santé (OMS)

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

• Centres européens de contrôle et de prévention des maladies (ECDC)

<https://www.ecdc.europa.eu/en>

• Notification d'épidémie - Commission nationale de la santé (NHC).

<https://www.sinoptic.ch/sante/coronavirus-2019-novel-cov/archives-nhc-2020-04/>

• Ministère de la santé Algérie

www.sante.gov.dz

• Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université américaine Johns Hopkins.

<https://www.arcgis.com/apps/ops-dashboards/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>

Arabie Saoudite : Le roi Salmane hospitalisé

Le roi Salmane d'Arabie saoudite, 84 ans, a été hospitalisé lundi pour une inflammation de la vésicule biliaire, ce qui a entraîné un report de la visite prévue du Premier ministre irakien Moustafa al-Kazimi, ont annoncé les autorités. Le royaume communique rarement sur l'état de santé du monarque vieillissant, qui dirige depuis 2015 le pays, premier exportateur de pétrole brut au monde et plus grande économie arabe. « Le roi a été admis à l'hôpital spécialisé King Faisal de Ryad pour effectuer des examens en raison d'une inflammation de la vésicule biliaire (cholécystite) », a annoncé son

cabinet, cité par l'agence de presse officielle SPA, sans fournir de détails. Le Premier ministre irakien devait se rendre lundi en Arabie saoudite avant une visite en Iran, deux alliés de Bagdad entre lesquels il existe une rivalité dans la région. « La visite (du Premier ministre irakien) a été reportée jusqu'à la sortie du roi de l'hôpital », a indiqué sur Twitter le ministre saoudien des Affaires étrangères Fayçal ben Farhane. L'Arabie saoudite « apprécie le choix du Premier ministre irakien de se rendre dans le royaume pour sa première visite depuis sa prise de fonctions » en mai, a-t-il insisté. Sous le règne du roi, l'Ar-

bie saoudite a lancé des réformes économiques pour l'après-pétrole mais a également adopté une politique étrangère plus affirmée et est entrée en guerre avec le Yémen voisin. En 2017, l'Arabie saoudite a démenti des informations diffusées dans les médias selon lesquelles le roi envisageait d'abdiquer en faveur de son fils, le prince héritier Mohammed ben Salmane, considéré comme le dirigeant de facto du royaume. La montée fulgurante du prince Mohammed à la tête du pays a coïncidé avec une répression sévère de militants et des voix dissidentes et ce, même au sein de la famille royale.